



50^e CONGRÈS

5-6 novembre 2026



RAPPORT D'ACTIVITE & RAPPORT FINANCIER

UD CGT 64

2 rue Louis Blanc – 64000 Pau
cgt.64@wanadoo.fr / 05 59 27 13 21



Sommaire

RAPPORT D'ACTIVITE

Préambule	2
Les membres sortants CE et CFC	4
1 – Pour un syndicalisme de rupture et de transformation sociale dans un monde du travail en perpétuelle évolution	5
2 – Pour la reconquête de nos forces organisées et de notre audience électorale	11
3 – Pour une élévation et un élargissement du rapport de force	15

RAPPORT FINANCIER

Introduction	18
1 – Le budget de fonctionnement	19
2 – Le budget du Fonds solidaire départemental	20
3 – Le budget du fond départemental de formation	20

Rapport d'activité

Ce rapport d'activité est celui de notre CGT depuis trois ans, dans un contexte de durcissement des relations sociales, de multiplication des discriminations syndicales, d'appauvrissement de la population et de montée de l'extrême-droite.

Ce rapport d'activité s'efforce de traduire le niveau d'avancement dans notre travail collectif basé sur les orientations qu'ont souhaitées mettre en œuvre les syndicats des Pyrénées-Atlantiques et qu'ils ont votées en novembre 2023 à Anglet.

Préambule

Les inégalités sociales s'accroissent sur toute la planète. Le monde du travail est fortement abîmé par l'enchaînement des politiques libérales.

Les guerres se multiplient, une internationale d'extrême-droite s'est mise en place. Le monde bascule.

L'âpreté du combat entre le capital et le travail teste au quotidien les capacités de résistance du syndicalisme, et notre capacité de proposer de réelles perspectives de changements.

La guerre sert de prétexte à des choix politiques qui étranglent l'économie et l'emploi en écrasant les droits sociaux et garanties collectives et en ne proposant qu'une vision de façade des problématiques environnementales.

Les conflits servent d'argument aux politiques d'austérité et de réduction des déficits qui remettent en cause la protection sociale et les services publics dans leurs missions comme dans leurs effectifs.

1 % de la population mondiale capte 91 % de la croissance avec, comme corollaire, la pauvreté qui s'étend comme une épidémie tandis que les profits engrangés par les grandes sociétés transnationales atteignent des niveaux toujours plus importants.

Le résultat est désastreux pour les conditions de vie et de travail des salariés : le chômage explose au même rythme que les inégalités et la précarité.

Le déclassement du travail, le passage en force permanent, le mépris de classe sont des carburants puissants pour l'extrême-droite qui nourrit les oppositions racistes et sexistes.

Dans cette période dramatique, la CGT réaffirme ses valeurs de paix et de fraternité dans son combat pour le progrès social, la démocratie, la liberté, la laïcité, l'environnement, nécessaires au bien-vivre ensemble.

Parce que la CGT dérange, parce qu'elle assume ses valeurs, elle devient la cible de toutes les attaques.

Nous devons sécuriser notre organisation et nous renforcer pour continuer la lutte.

La CGT n'a pas à rougir de ses combats et n'a pas à être criminalisée dans son action.

Nos combats sont notre fierté et portent en eux notre ambition de progrès social et d'une vie meilleure pour tous dans une société plus juste. La conquête de droits nouveaux, la réponse aux besoins sociaux, la construction d'un rapport de forces capable d'imposer une autre répartition des richesses produites par le travail restent plus que jamais notre fil rouge.

Dès lors, notre bilan d'activité doit tenir compte des enjeux de la période et des questions posées au syndicalisme sur sa place et son rôle et en particulier à la CGT, syndicat de classe et de

masse, unitaire démocratique et indépendant.

Une activité considérable a été mise en œuvre dans ce contexte difficile, marquée par la désillusion, la montée de la pauvreté et la précarité.

Dans ce combat de tous les jours, chacune de nos actions, prises de position, du syndicat à la confédération, a constitué un repère pour résister et un tremplin pour faire entendre les revendications.

Beaucoup a été fait et le bilan détaillé de toute cette activité viendra étayer la somme d'efforts consentis par toute la CGT, ainsi que le travail réalisé par tous les militants qui œuvrent au quotidien.



Les membres sortants de la CE de l'UD CGT 64

NOM	SYNDICAT	FEDERATION	UL
ADNANI SAADIA	STAP	TRANSPORTS	PAU
AUDIN SYLVIE	INTERENTREPRISES HENDAYE	COMMERCE	HENDAYE
BARDOT BRYAN	CHEMINOTS DE BAYONNE	CHEMINOTS	BAYONNE
BENOIST FABRICE	TERRITORIAUX PAU AGGLO	SERVICES PUBLICS	PAU
BILLY HENRI-FERREOL	CHANCELLERIES SERVICES JUDICIAIRES	UFSE	PAU
BONNIEL ERIC	COMMERCE PAU	COMMERCE	PAU
BORN SABINE	PEP 64 CASTEL	SANTE/ACTION SOCIALE	PAU
BOUILLAGUET DOMINIQUE	ADAPEI 64	SANTE/ACTION SOCIALE	PAU
CASSAING JEROME	MESSIER BIDOS	METAUX	OLORON
DEGOS FREDERIC	DASSAULT	METAUX	BAYONNE
DOS SANTOS CEDRIC	TURBOMECA	METAUX	PAU
DRUART VIOLAINE	CPAM	ORG SOCIAUX	PAU
ESQUERRE GUY	SDBCA	CONSTRUCTION	PAU
ESTREM STEPHANE	TURBOMECA	METAUX	PAU
GOYHEX ALLANDE	INTERENTREPRISES MAULEON	SANTE/ACTION SOCIALE	MAULEON
LACAMOIRE HERVE	TOTAL	FNME	PAU
PASQUINE-BARBARAND NATHALIE	HOPITAL MARIN	SANTE/ACTION SOCIALE	HENDAYE
PORTAIL HENRI JEAN	TOTAL	FNME	PAU
SAPHORES ALEXANDRA	INTERENTREPRISES ORTHEZ	SANTE/ACTION SOCIALE	MOURENX
SEGUIER ANNE	FINANCES PUBLIQUES	FINANCES	PAU
VIALAR MICHEL	ADAPEI 64	SANTE/ACTION SOCIALE	PAU

Les membres sortants de la Commission Financière de Contrôle

DEAT-PLACETTE LAURENT	CPAM PAU	ORGA SOCIAUX	PAU
DUZERT ALAIN	CHEMINOTS	CHEMINOTS	BAYONNE
BERTRAND MARIE-LAURENCE	FINANCES PUBLIQUES	FINANCES	PAU
CAZAUX JOSIANE	TERRITORIAUX PAU	SERVICES PUBLICS	PAU

I – Pour un syndicalisme de rupture et de transformation sociale dans un monde du travail en perpétuelle évolution

Depuis notre dernier Congrès, la situation géopolitique internationale s'est fortement dégradée. Les points de déstabilisation s'accumulent sur toute la surface du globe.

Les bruits de bottes résonnent de plus en plus fort, les nationalismes s'exacerbent, les budgets militaires repartent à la hausse, notamment en Europe sous la pression des Etats-Unis d'Amérique.

La situation est d'une gravité inédite avec, pour la première fois depuis 1945, une internationale d'extrême droite, entre Trump, Poutine et Netanyahu notamment, soutenue par les plus grands milliardaires du monde. Elon Musk, mais aussi la tech américaine... Ils disposent donc d'un rapport de force sans précédent notamment grâce aux médias, aux réseaux sociaux et aux GAFAM¹ qu'ils contrôlent.

Pour la première fois depuis plus de vingt ans, le monde compte plus d'autocraties que de démocraties - 91 contre 88². Les trois quarts des habitants de la planète vivent en autocratie. L'an dernier, 45 pays étaient "en voie d'autocratisation" contre 19 seulement progressant sur la voie démocratique, trois fois moins qu'il y a trente ans.

Tous les indicateurs sont au rouge : liberté d'expression, liberté d'association, sincérité du scrutin électoral. L'heure est au repli démocratique à mesure que monte la défiance vis-à-vis de gouvernements jugés inefficaces. Le Baromètre 2025 de la confiance politique du Cevipof³, met en lumière une aspiration croissante à un pouvoir fort et centralisé. Selon cette étude, 41 % des Français se disent prêts à

tester un pouvoir autoritaire.

Et la période n'est pas seulement critique au niveau politique.

L'été 2026 a été extrêmement difficile et la chaleur a causé plus de 7 000 morts d'après Santé publique France. A cela s'est ajouté la problématique de la gestion des incendies, le manque d'anticipation, de moyens, de services publics.

Pourtant l'évolution climatique est ignorée et les moyens des acteurs chargés de prévenir et de combattre les incendies ont été fortement réduits au cours des dernières décennies.

- L'Office national des forêts (ONF) est passé de 15 000 à 8 000 agents en moins de quarante ans ;
- Météo-France a perdu près d'un tiers de ses effectifs en quinze ans, alors même que son expertise est essentielle pour anticiper les risques ;
- Quant aux Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), ils alertent sur le manque de personnels spécialisés, le vieillissement des équipements et l'allongement des délais d'intervention.

Les canicules constituent un risque majeur pour la santé et le travail. Il faut construire des plans d'action adaptés aux réalités du terrain, il faut repenser les infrastructures (comment construire des bâtiments frais, sans passer par le tout climatisation, des trains qui ne sont pas à l'arrêt en raison de la chaleur, etc) ; il faut repenser la gestion des forêts, investir dans les services de secours.

¹ Acronyme des géants du Web : Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft

² Rapport de l'institut de recherche V-Dem "Variety of

Democracies" rattaché au département de science politique de l'université de Göteborg, en Suède

³ Centre de recherches politiques de Sciences-Po

Le piratage des données des Finances publiques met en lumière très concrètement et de manière critique les conséquences de politiques qui, depuis plusieurs décennies, suppriment méthodiquement les emplois, réduisent les moyens et fragilisent la maîtrise publique de compétences pourtant stratégiques. En deux ans, les cyberattaques contre la DGFIP ont bondi de 170 %, passant de 2 579 en 2023 à 6 972 en 2025.

Il faut donner des moyens aux services publics et réorienter l'industrie (par exemple pour la production de canalisations, pour des solutions thermiques, pour le développement de la sécurité informatique, etc).

Les syndicats réunis au 49^e Congrès de novembre 2023 avaient pris l'engagement d'étoffer le collectif départemental « Transformer le travail » et d'organiser des temps de rencontre entre militants investis dans le domaine de la santé au travail, de lutter pour l'amélioration des conditions de travail ; mais également via le collectif « Eco, Politique industrielle », de poursuivre l'état des lieux des infrastructures et des compétences disponibles sur chaque bassin d'emploi pour proposer du développement et de l'innovation au service des populations ; d'impulser des initiatives et projets d'envergure au niveau départemental sur l'emploi, les complémentarités entre filières, les choix environnementaux et la lutte contre le marketing vert, à partir des décisions des syndicats pour un syndicalisme de rupture et de transformation sociale et écologique dans un monde du travail en perpétuelle évolution.

13 militants de syndicats du département se sont inscrits dans le collectif départemental « **Transformer le travail** ». Même si, par manque de moyens, le collectif n'a pas pu développer une activité à la hauteur des enjeux, cela a permis d'impulser notamment des journées d'étude relatives à la **santé au travail** (AT-MP, RPS, Inaptitude).

Les conditions de vie des Français continuent de se dégrader et, en parallèle, leurs conditions de

travail. Et rien ne s'arrange, comme le confirment les cas des victimes d'exposition à l'amiante ou au trichloréthylène défendus par nos camarades de l'Energie, les accidents du travail dans le secteur de la construction, les suicides dans la fonction publique, chez Orange, les accidents « quasi-mortels » chez les Cheminots,...

Il est difficile de faire reconnaître la responsabilité des employeurs.

Plutôt que de parler de prévention et de prendre leurs responsabilités, les ministres du Travail et de la Santé préfèrent annoncer un plan de maîtrise des arrêts maladie qui passerait par une multiplication des contrôles. La CGT a rappelé que l'augmentation des arrêts maladie est principalement due à la dégradation des conditions de travail et aux reports de l'âge de la retraite.

Les questions de santé au travail doivent être au cœur de nos revendications pour éradiquer toutes les expositions professionnelles et les conditions de travail délétères scandaleusement niées par les employeurs.

Dans le cadre du suivi des élus et mandatés de l'UD CGT 64, un plan de travail a été mis en place pour créer des synergies entre nos mandatés dans le domaine de la santé et les syndicats. Il commence à donner des résultats et devra être consolidé.

8 militants de syndicats du département se sont inscrits dans le travail du collectif départemental « **Eco, Politique industrielle** », dont 1 mandaté au CESER Nouvelle-Aquitaine depuis 2025 et 1 militante issue de la Fonction publique.

Le collectif a surtout axé son travail sur les enjeux de transformation de nos modes de production. L'année 2026 confirme, avec ses crises climatiques toujours plus nombreuses et plus fortes (inondations de la Garonne ; canicule, méga feux et guerre de l'eau sur certains territoires) que la CGT doit se saisir des projets en territoire qui viennent souvent se percuter à la réalité du terrain. Ces crises racontent une même histoire : celle d'un monde où l'on a laissé

les marchés décider. Depuis près d'un demi-siècle, une même idée s'est imposée : le marché serait plus efficace que la puissance publique, la concurrence plus vertueuse que la coopération, la rentabilité de court terme plus rationnelle que l'investissement de long terme. Il fallait déréguler, privatiser, ouvrir à la concurrence, réduire les prélèvements, flexibiliser le travail, limiter l'intervention de l'État et débrider le pouvoir des seigneurs de la financiarisation de l'économie et de leur cour. Le laisser-faire est devenu une doctrine de gouvernement. Ses instigatrices et instigateurs promettaient davantage de prospérité, plus d'efficacité, une richesse qui finirait par profiter à toutes et à tous.

Le résultat est sous nos yeux. Sans appel.

Nous avons donc axé, à quelques camarades, un travail de recherche, d'acculturation sur les défis de demain (filière bois, partage de l'eau, ressources locales...). Ce travail a permis d'interpeller les acteurs économiques des Pyrénées-Atlantiques et les porteurs de projet lors des Commissions Nationales de Débat Public (CNDP) notamment sur le projet E-CHO. Face à l'explosion des projets biomasse, nous avons aussi saisi la préfecture pour qu'elle nous fournisse un état des lieux sur la biomasse. Lors de la rencontre, nous avons dénoncé cette prolifération sans contrôle et exigé une stratégie nationale et locale pour préserver les ressources.

L'évolution de l'industrie doit toutes et tous nous interpeller. Ce n'est que si les directions de syndicats se saisissent de ces enjeux que nous pourrons porter collectivement d'autres choix.

Les licenciements, les fermetures de site touchent aussi notre département et la désindustrialisation, la pénurie de l'offre de soins, le manque de services publics deviennent extrêmement préoccupants. On ne peut pas dissocier les services publics et la réindustrialisation : « pas d'industrie sans service public et pas de service public sans industrie ». Ce slogan est plus que jamais d'actualité mais la réindustrialisation ne pourra se faire qu'avec la prise en compte des éco-conditionnalités.

Les services publics sont structurants pour la République, pour le vivre-ensemble et pour l'égalité des chances.

L'exemple des actions en lien avec le monde associatif et politique, comme par exemple lors des licenciements des salariés de la Polyclinique de Marzet-Navarre à Pau pour regagner une offre de soins à la hauteur des besoins de la population sur notre département, est à poursuivre.

La crise climatique, sociale et démocratique qui percute nos vies nous oblige à toutes et tous peser sur le futur que nous voulons.

La CGT porte depuis 130 ans une ambition de rupture avec le capitalisme. Elle est porteuse de revendications révolutionnaires et progressistes en perpétuelle évolution pour s'adapter aux mutations du monde du travail.

Ce mandat a été l'occasion de fêter cet anniversaire de diverses manières sur le département.



Le Tour de France a été un point culminant de rassemblement des forces CGT et de lien avec la population. Face au fatalisme, cet événement a été l'occasion pour les militants et syndiqués de fêter notre CGT dans un cadre autre que les luttes et les conflits et de leur redonner du souffle et de l'élan face aux futures échéances.

Au 49^e Congrès de novembre 2023, les syndicats du département ont réaffirmé nos revendications et la bataille pour la réduction du temps de travail, l'augmentation générale des salaires et point d'indice, du SMIC, des pensions et des minima sociaux, et la poursuite de la lutte pour regagner une retraite à 60 ans.

Sur le 64, de nombreuses luttes ont été menées sur les salaires, sur la défense des services publics, sur les retraites, sur les PLF et PLFSS Mais les gains ne sont souvent pas à la hauteur et il est de plus en plus difficile de construire la mobilisation malgré l'augmentation continue des inégalités, la forte dégradation des conditions de travail dans tous les secteurs, la précarisation et l'appauvrissement des travailleuses et travailleurs.

Le patronat suit l'exemple du gouvernement : surdité face aux revendications et passage en force permanent usent nos forces militantes, alimentent la crise et font le lit de l'extrême-droite.

La CGT n'appelle pas à voter pour tel ou tel parti. Cependant, il est inconcevable qu'au nom de la liberté d'opinion dans la CGT, celle-ci puisse être représentée, à quelque niveau que ce soit, par des militants ou adhérents revendiquant leur adhésion au concept de « priorité nationale » propre aux thèses de l'extrême droite et en particulier du Rassemblement national.

Accepter les thèses de l'extrême droite sur la « priorité nationale », l'immigration comme cause du chômage ou le refus de la régularisation des sans-papiers est totalement incompatible avec les valeurs de la CGT.

L'extrême droite ne porte pas les valeurs que défend la CGT qui, dans le préambule de ses

statuts, stipule agir « contre toutes les discriminations, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions ». Être adhérent de la CGT implique le respect de ses valeurs et de ses règles de vie. La CGT ne peut donc accepter de conserver dans ses rangs des syndiqués ayant contrevenu à ces principes.

Dans le cadre de la lutte contre les idées d'extrême-droite (ED), l'UD64 s'est associée à la création du Collectif VISA 64 (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes) en 2026. Deux journées d'études ont été programmées dans ce cadre cette année sur notre territoire. Plusieurs actions sur Pau et Bayonne se sont tenues pour contrer les idées d'extrême-droite : contre le meeting d'une candidate d'ED à Pau, contre la tenue du banquet du Canon français à Biarritz et en parallèle devant l'entreprise qui fournit ces banquets en bérets à Oloron.

La CGT a assumé ses responsabilités pour empêcher l'arrivée de l'ED au pouvoir en juillet 2024.

Des actions ont pu être menées, y compris avec l'intersyndicale départementale (CGT, FSU, CFDT et UNSA). De nombreux tracts ont été organisés pour informer la population. En parallèle, les journées d'étude « Lutter contre les idées d'ED » ont été déclinées pour armer les militants pour leur travail de terrain.

Devant nous se profilent de nouvelles élections en 2027. Depuis le passage en force de la réforme des retraites, devant l'impuissance du corps législatif et la fragilité du corps juridictionnel, de nombreux électeurs, y compris dans nos rangs, défendent l'idée de l'inutilité du vote ou l'envie d'un vote sanction qui favorisera l'ED.

En effet, dans les situations de crise, lorsque les individus perdent leurs repères, lorsqu'ils se sentent menacés, lorsqu'ils sont confrontés à l'incertitude, la question identitaire devient non seulement mobilisatrice, mais porteuse de toutes leurs angoisses et des possibilités de la gérer.

Il nous appartient de maintenir le débat avec l'ensemble des travailleurs pour expliquer les risques de la surenchère guerrière, du repli du soi, du nationalisme, des discours identitaires.

Une société solide n'a pas besoin de discours identitaire. L'identité nationale ne se décrète ni ne se décline : elle s'affirme dans l'intégration sociale forte et consensuelle.



Pour se faire, il faut traiter les vrais sujets : la disparité des revenus et des conditions de vie, les phénomènes de précarité, l'isolement des populations, l'individualisme, l'insertion.

Paix, Retraite, Salaires, Services publics, étaient d'ailleurs les mots d'ordre des journées de mobilisation en 2025 et 2026. En effet, nous revendiquons la recherche de la paix et du progrès social plutôt que l'escalade de la guerre et de la misère.

Les délais souvent courts de préparation, les dates saut de puce, la difficulté d'ancrer la lutte sur le terrain ont pesé sur la construction de ces journées, pourtant, elles ont le mérite de donner

de la visibilité et d'amener le débat sur les retraites notamment.

Cette réforme, toujours rejetée par le monde du travail, est restée, grâce à la mobilisation, centrale dans le débat politique, ce qui a notamment donné lieu pour la première fois au vote indicatif des députés, le 5 juin 2025, qui ont pu se prononcer majoritairement pour son abrogation.

Le gouvernement campe sur ses positions mais est fragilisé : 2 réformes de l'assurance-chômage ont été enterrées (2024 et 2025), une réforme du Code du travail (2025), la réforme de l'audiovisuel public, la réforme de la Fonction publique... Chaque nouveau Premier ministre a été contraint à une annonce concernant les retraites dans l'espoir d'apaiser la situation. C'est la première fois dans l'histoire sociale que deux ans après une réforme imposée en force, on réussit à en décaler son application.

Il nous reste toutefois encore à gagner son abrogation.

Les syndicats réunis au 49^e Congrès de novembre 2023 se sont également engagés à faire vivre la charte égalité femmes-hommes notamment en formant tous les membres des commissions égalité professionnelle et les référents harcèlement, ainsi qu'à lutter contre toutes formes de sexisme et de violence.

Dans le cadre du collectif départemental « Transformer le travail », des journées d'études sur l'égalité professionnelle ont été mises en place, en lien avec l'association Femmes Egalité Emploi (FETE). Des formations de lutte contre les violences sexistes et sexuelles ont été programmées et vont être déclinées sur le département.

Le cadre commun d'action contre les VSS dans la CGT a été annexé aux statuts confédéraux lors du 54^e Congrès de Tours en juin 2026.

Mais, nous devons faire le constat que la recherche de la parité au niveau interpro, ou de la proportionnalité au niveau des syndicats, recule dans nos rangs – et notamment lorsqu'on

jette un œil sur la composition de certaines CE ou bureaux essentiellement masculins.

Il a fallu annuler la journée d'étude sur l'égalité professionnelle du 25 septembre 2025 faute de participants et aucune n'a été programmée cette année faute de demande des syndicats. La cellule de veille confédérale a été saisie de plusieurs dossiers de signalements de violence concernant notre département. Les comportements violents, agressifs, se sont multipliés entre camarades.

Nous ne pouvons qu'être alertés de ce recul dans un contexte de montée des idées d'ED et du masculinisme dans la population. Nous pouvons toutes et tous avoir des désaccords sur certaines orientations mais la période est bien trop préoccupante pour se tromper de cible.

Nous devons collectivement nous réapproprier nos valeurs, œuvrer à une mixité source de richesse dans nos rangs, remettre au centre de notre activité le travail collectif et le débat démocratique qui donne de la force et de la légitimité à l'organisation.

S'agissant de la place des femmes et des jeunes travailleurs dans notre organisation, la CE de l'UD recherche la parité et un renouvellement à chaque Congrès, ainsi que dans l'attribution des mandats relevant de l'UD.

Dans l'optique de retrouver de la sérénité dans les débats, il a été acté de renforcer les liens entre structures en participant le plus possible aux réunions des Unions locales et en mettant en place un plan de visites des syndicats.

Par ailleurs, la communication a été accentuée, via le site internet de l'UD, la page Facebook, par l'envoi d'un mail d'infos et un relevé de décisions des CE de l'UD adressés régulièrement aux syndicats, ainsi que la lettre de l'IHS64 et d'INDECOSA CGT 64.

L'activité des sections de retraités est essentielle pour la continuité syndicale et pour poursuivre l'action sur les revendications des



retraités.

Les sections de retraités du 64 et leurs syndiqués participent activement aux actions et manifestations pour une société plus solidaire, intergénérationnelle, fraternelle, pour la défense des retraites, du pouvoir d'achat, des services publics... Ils ont impulsé de nombreuses actions pour la défense de la sécurité sociale, notre bien commun, et dernièrement contre le gel des retraites Agirc-Arrco par exemple.

Les retraités ont consacré leur vie de travail à produire des richesses. Ils sont actifs dans la vie associative, municipale, culturelle, familiale. Ils sont des piliers incontournables de la société et du syndicat.

Nous devons nous appuyer sur cette richesse. L'USR64 a besoin de renouvellement et d'être renforcée par les jeunes retraités.

II – Pour la reconquête de nos forces organisées et de notre audience électorale

Pour résister à la vague antisyndicale, à la montée du RN, à l'ultra-libéralisme, au fatalisme, **nous devons soigner notre orga, c'est-à-dire la protéger et la sécuriser, et travailler au renforcement.**

Cela passe par des comptes et des statuts à jour, par la tenue de Congrès, par le respect des exigences légales (critères de représentativité).

Dans le contexte actuel, notre CGT, nos militants se doivent d'être irréprochables, car tout peut être prétexte à nous attaquer.

Régulièrement l'UD a alerté lorsque étaient constatées des situations qui pourraient mettre en danger les mandatés et l'organisation.

Les militants de l'Union départementale se sont mis, pendant tout le mandat, à disposition des organisations de la CGT pour les aider sur tous ces points. Toutefois, la responsabilité de se mettre en conformité appartient à chacun.

Au fil du mandat et des difficultés rencontrées, il est apparu nécessaire d'engager un travail de long terme pour que chacun puisse s'approprier ou se réapproprier nos statuts, nos chartes, nos règles de vie afin de consolider l'organisation.

Le 54^e Congrès confédéral de la CGT, la mise en place du CoGiTiel V2 et la préparation de notre 50^e Congrès départemental ont été l'occasion d'échanges et de journées d'étude sur le fonctionnement de notre organisation avec pour objectif de répondre aux interrogations et lever les ambiguïtés.

En effet, face la tempête de répression, guerre, violence et extrémisme, seules notre rigueur à respecter nos règles et protéger notre organisation, ainsi qu'une réelle solidarité et un engagement dans le travail collectif peuvent nous permettre de résister et continuer à jouer pleinement notre rôle de contre-pouvoir et de

défense des salariés en œuvrant à nous renforcer notamment dans le cadre du plan de travail « vie syndicale » décidé au 49^e Congrès de novembre 2023.

Le collectif départemental « Vie syndicale & UGICT » a pris toute sa place dans l'engagement de renforcement pris au 49^e Congrès.

13 militants de syndicats du département se sont investis dans le travail du collectif départemental qui a pu tenir sur le mandat une 30aine de réunions.

Le constat initial est que, pour se renforcer, nous devons mettre en place à tous les niveaux des plans de syndicalisation et des plans de préparation et suivi des élections professionnelles.

Les jeunes travailleurs, les salariés isolés, les précaires sont en demande de s'organiser avec la CGT. Nous avons beaucoup de déserts syndicaux dans le secteur du tertiaire, là où la colère gronde chez les employés mais ne peut pas être organisée. Ce sont des salariés, très souvent des femmes précaires, mal traitées, sous payées qu'il est urgent et indispensable de structurer : nettoyage, aides à domicile, commerce...

L'évolution du salariat avec 51% d'ICTAM nous appelle également à travailler et à nous implanter dans les 2^e et 3^e collèges.

Ce travail est indispensable pour être un syndicat de classe et de masse.

Comment pouvons-nous être de masse si nous sommes trop peu présents sur ces catégories de salariés ?

Du 1er janvier 2023 au 31 juillet 2025, sur notre département, nous avons accueilli 1 222 nouvelles adhésions. Cependant, nous n'avons

progressé, en réalité, que d'une centaine de syndiqués. Nous perdons chaque année 300 à 400 syndiqués, notamment ceux qui ne sont pas rattachés à un syndicat d'entreprises ou de profession et ceux qui n'ont pas de continuité syndicale après leur départ en retraite. Nous reculons aussi face à nos difficultés à syndiquer les ingénieurs, cadres et techniciens (ICTAM) qui représentent une part de plus en plus importante du salariat.

Nous devons aussi être collectivement plus rigoureux sur les règlements FNI.

Les versements doivent être faits au fil de l'eau pour faire vivre toute la CGT et les difficultés doivent être remontées rapidement. Tout problème a sa solution.

En parallèle, la syndicalisation doit être suivie de près.

Les permanences syndicales dans les Unions locales doivent demeurer des points d'entrée à la syndicalisation.

Ces permanences peuvent être assurées par tout militant formé (S'impliquer, Participer). Elles sont l'occasion de présenter la CGT, son organisation, son objectif d'émancipation des salariés notamment par la formation. L'orientation juridique ne doit se faire que dans un 2nd temps.

Des plans de travail de syndicalisation ont été proposés. En effet, nous pouvons agir à court terme par une campagne de syndicalisation dans le contexte de lutte actuel en proposant l'adhésion en allant au débat, en tractant pour les manifs par exemple.

A moyen et long terme, il faut travailler en prenant en compte le calendrier des élections et en les anticipant au maximum. L'objectif est de peser en priorité sur les zones de concentration de salariés pour maximiser l'impact. Chaque organisation doit travailler en fonction de sa réalité et de sa connaissance du terrain.

L'Union départementale impulse et aide au plan de travail, mais la mise en application ne peut se faire sans l'implication des syndicats dans les Unions locales. A l'heure actuelle, nous n'avons

pas pu anticiper et mobiliser, cibler et préparer en amont les négociations de PAP par territoire, constituer les listes, mener campagne, valoriser un bilan syndical départemental pour gagner en représentativité pour toute la CGT.

Le cycle 5, ce sont également les élections de la Fonction publique qui se tiendront fin 2026. La campagne est suivie par les syndicats. Ces élections coïncideront avec le pic des élections CSE (en 2026-2027). Le collectif départemental « **Fonction publique** » envisage de proposer une journée d'études à destination des nouveaux élus en janvier 2027.

Conformément à nos orientations et aux orientations confédérales, nous avons œuvré pour **structurer les individuels dans des syndicats professionnel de territoire**. Ont été ciblés sur le département le transport, la santé action sociale et le commerce.

Les Congrès des futurs syndicats des individuels du secteur Santé Action sociale et du secteur Commerce et services sont prévus le 19 novembre et le 17 décembre 2026.

Le plan de travail se poursuivra au prochain mandat.

Enfin, certaines expérimentations ont été menées pendant le mandat et ont pris fin. Ainsi lors du 53^e Congrès confédéral, la résolution suivante avait été adoptée par les congressistes :

Résolution de "faire de la syndicalisation des jeunes une priorité, et leur permettre de prendre leur place dans la CGT. A partir des expériences engagées dans plusieurs organisations, à proposer la création dans les unions locales, les unions départementales, de syndicats étudiant.e.s, salarié.e.s et de travailleur.euse.s en études, sous la même forme que les syndicats interentreprises".

Le 4 décembre 2025, suite à la présentation du bilan des expérimentations en matière de structurations des étudiants salariés faite par Nawel Benchlika, la CEC a acté qu'il était de la responsabilité de la CGT de d'abord organiser les jeunes travailleurs, et tout particulièrement les

apprentis. Il a été rappelé dans les échanges :

- que la CGT est d'abord tournée vers les questions de travail,
- que la question des apprentis est prioritaire,
- qu'il faut respecter la question statutaire de la double affiliation (fédération et territoire) ce qui n'est pas possible pour un étudiant.

Les autres jeunes travailleurs peuvent être organisés dans des syndicats professionnels de territoire, à l'image du syndicat de la restauration dans le département 44 en lien avec la fédération du commerce et dans le respect de nos statuts. Enfin, les jeunes en étude peuvent être accompagnés et organisés dans des collectifs jeunes. Il pourra aussi être envisagé de travailler à partir de l'UNEF, syndicat étudiant, qui pourrait être adossé à notre syndicalisme de classe et de masse.

La formation syndicale reste un outil essentiel de renforcement et de continuité syndicale.

Pour lutter contre le syndrome du panier percé, nous devons poursuivre nos efforts de formation initiale de tous nos syndiqués.

Notre activité de formation a été soutenue. En moyenne sur le mandat, nous avons organisé 60 formations/journées d'étude par an.

Des formations peuvent être annulées, en général en l'absence du nombre minimal de stagiaires permettant la prise en charge financière de la formation. L'organisation est lourde et il faudra encore travailler à la prochaine mandature à fluidifier le processus d'inscription, de suivi des stagiaires par l'UD et les syndicats et d'organisation matérielle des sessions.

L'augmentation du coût des salles et restauration a nécessité également des ajustements.

S'agissant de nos élus et mandatés départementaux, le constat a été fait d'un manque d'accompagnement, de suivi, de formation, de mutualisation, de compte rendu, ne permettant pas de tirer des enseignements et de valoriser leur engagement.

Un plan de travail a donc été engagé sur la base des statuts et de la charte des élus et mandatés, en mettant l'accent sur la formation, les réunions et le suivi de l'activité pour chaque mandat, départementaux et régionaux.

À ce jour, l'Union départementale assure le suivi de 96 élus et mandatés sur le département.

Ces camarades représentent la CGT dans de nombreux organismes et instances :

- Services de prévention et de santé au travail ;
- ANEFA 64 ;
- CDPE ;
- CAF 64 ;
- CPAM ;
- URSSAF ;
- CARSAT ;
- MACIF ;
- CIBC Sud Aquitaine ;
- Assesseurs au Pôle social ;
- CDCA ;
- Conseils de prud'hommes ;
- Conseillers du salarié ;
- CDAPH ;
- CHEMAIR.

Afin de fluidifier et permettre une transparence des processus de désignations, de limiter les problèmes avec les différents organismes auprès desquels on mandate, des règles ont été mises en place concernant la constitution et l'acceptation des dossiers de candidatures transmis par les syndicats.

Seuls les dossiers complets sont acceptés et présentés pour validation.

Au-delà des procédures de désignation, un travail a été engagé pour améliorer le lien avec les mandatés pendant la durée de leur mandat.

Des comptes rendus d'activité sont demandés aux mandatés et des réunions sont organisées pour leur permettre d'échanger, de remonter leurs besoins, de proposer des solutions.

Parallèlement, l'UD organise des formations et journées d'étude.

Ce suivi reste un axe important à poursuivre et à renforcer afin que le lien avec l'UD ne se limite

pas aux périodes de désignation ou de renouvellement, d'éviter l'isolement des mandatés et de faire en sorte que l'engagement des mandatés et le travail accompli servent à toute la CGT (par exemple, dans le domaine du handicap, avec les mandatés Agefiph et CDAPH, ou au niveau juridique avec les mandatés DLAJ).

Les mandatés Droits Libertés et Actions Juridique (DLAJ) se composent de 10 défenseurs syndicaux, 37 conseillers du salarié et 15 conseillers prud'hommes.

L'UD organise en moyenne 3 formations spécifiques PRUDIS-CGT d'une semaine par an pour former les conseillers prud'hommes.

Un plan de travail de structuration de l'activité DLAJ a été engagé afin de créer des synergies entre les 3 types de mandats qui se complètent, d'éviter l'isolement, de mutualiser les informations, d'harmoniser nos positions, de tirer des enseignements du travail effectué qui pourront bénéficier à toute la CGT (UD, UL, syndicats, syndiqués) sur le département.

En complément des 96 mandatés suivis directement au niveau départemental, l'Union départementale assure également un rôle de relais avec le Comité régional Nouvelle-Aquitaine CGT (CRNA) pour les mandats relevant du niveau régional.

Lorsque la région recherche des candidats pour ces mandats, l'UD assure la diffusion des appels à candidatures auprès des syndicats et des Unions locales du département.

Les candidatures reçues sont centralisées par

l'UD, validées en CE, puis transmises à la région, qui assure ensuite la suite de la procédure de mandatement.

Ce travail de relais concerne notamment :

- APEC ;
- ARS ;
- CAF – CORENA ;
- Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine ;
- CESER ;
- CPRIA ;
- CRAL et CTAL ;
- CTR
- Défenseurs syndicaux.

Certains mandats départementaux et régionaux sont complémentaires. Un travail a été engagé avec le CRNA pour proposer des formations communes qui permettent également de créer des liens et des synergies au niveau régional (exemple : secteur sécu).

Ainsi, sur la période 2023-2026, le travail réalisé a permis de mieux structurer le suivi des élus et mandatés.

La mise en place d'un tableau de suivi, la formalisation des dossiers, les engagements demandés au syndicat et au mandaté, les comptes rendus d'activité ainsi que les appels à candidatures permettent aujourd'hui d'avoir un cadre plus clair pour les désignations et renouvellements.

L'enjeu pour la prochaine période est donc de poursuivre ce travail de structuration et de faire vivre le réseau des élus et mandatés pendant toute la durée de leur mandat au bénéfice de tous.



III – Pour une élévation et un élargissement du rapport de force

Notre CGT est fragilisée, attaquée de toutes parts. Depuis 2023, les militants sont en difficulté, ils subissent discrimination et harcèlement par un patronat et des politiques décomplexés. Les poursuites disciplinaires et judiciaires se sont multipliées (plus d'un millier de syndicalistes CGT visés depuis 2023, notamment suite à la mobilisation des retraites et à celles pour la paix à Gaza).

La France est épinglée par la CSI pour non-respect des droits syndicaux.



La Confédération syndicale internationale a publié son indice des droits dans le monde. Elle pointe une situation « d'effondrement des droits des travailleurs », en particulier en Europe et en Amérique, dénonçant « un véritable coup d'État contre la démocratie : un assaut concerté et persistant mené par les entreprises et les autorités publiques (...) ces attaques étant de plus en plus souvent orchestrées par des démagogues d'extrême-droite soutenus par des milliardaires ».

La situation de la France qui se dégrade d'année en année, est des plus accablante, ce qui ne fait que confirmer ce que la CGT n'a de cesse de dénoncer. Le gouvernement et le patronat doivent impérativement agir pour y mettre un terme, respecter les libertés syndicales et promouvoir la démocratie au travail.

Notre confédération a interpellé le

gouvernement et les parlementaires sur la situation et a rassemblé 2 500 militants lors un meeting national pour les libertés le 4 février 2026 à Montreuil. En parallèle a été publié la liste noire de la répression syndicale et la carte de France des Bourses du travail menacées.

Tous les secteurs sont concernés par cette vague d'attaques et notre département n'est pas épargné : militants de Dassault, Toray, Castillon, Ineo, Nexteam, RATP Dév, Territoriaux de Bayonne, Conseil départemental, syndicats des électriciens et gaziers, etc.



Même notre secrétaire confédérale n'y a pas échappé.

Cette stratégie d'intimidation vise à réduire au silence toutes celles et ceux qui défendent l'intérêt général et les travailleurs et travailleuses.

La CGT réaffirme avec détermination qu'elle ne se laissera jamais bâillonner ni détourner de son mandat qui est de défendre les droits collectifs, dénoncer les abus patronaux et porter une ambition de justice sociale. Plus que jamais, les libertés syndicales doivent être protégées et renforcées, car elles demeurent un pilier indispensable de la démocratie et du progrès social.

Sur notre territoire, toutes les orgas se sont mobilisées lors des appels à soutien.

Chaque situation doit continuer à être

immédiatement remontée pour garantir une réponse immédiate, solidaire et coordonnée à chaque attaque.

Nos capacités de mobiliser, bien que toujours supérieure à celle des autres organisations syndicales, ne cessent de diminuer.

« La bataille des idées est gagnée » : Cette phrase est un leurre qui fait abandonner le travail de terrain seule possibilité pour aller au débat avec les salariés.

En réalité, les salariés sont abrutis par leur travail vide de sens, ils sont découragés par l'absence de résultat immédiat à leurs mobilisations. Il faut d'autant plus être à leurs côtés pour les écouter, les motiver, les accompagner dans la construction de leurs revendications et de leurs possibilités d'action. La grève et la mobilisation ne se décrètent pas, elles se construisent.

Certains appellent à la grève reconductible. Evidemment cela ne se décrète pas mais se construit avec les salariés de chaque entreprise et administration. Il nous faut déjouer le piège de l'opposition des modes d'action, des discours binaires et au contraire se servir de tous les leviers possibles pour amplifier le mouvement et durer.

Car la radicalisation du pouvoir et du patronat pèse sur nos capacités à gagner des avancées pour les salariés. Face à ce durcissement, il faut non seulement gagner l'opinion, mais également gagner l'adhésion à la grève massive et reconductible.

On a pu le voir, c'est seulement grâce à la mobilisation et au travail unitaire que la stratégie de division du gouvernement pour faire passer son budget a échoué en 2025. Bayrou a quitté le navire et avons vécu la valse-hésitation de la période Lecornu.

Tout en étant lucide sur les difficultés rencontrées au quotidien par les forces organisées, il semble nécessaire que la confédération continue à alimenter une dynamique de lutte qui permet de rassembler les salariés.

Il est en parallèle essentiel de soigner notre travail de terrain et notre vie syndicale pour être plus fort. On le voit, même si ce n'est pas toujours un gage de réussite, dans les boîtes où le travail de proximité est réalisé, les mouvements construits avec les salariés sont plus durables et solides.

Ancrer la lutte dans chaque entreprise, service, administration permet ensuite de lier revendications professionnelles aux revendications interprofessionnelles. Ainsi les appels nationaux ne passent plus pour des appels « sauts de puce » mais pour des temps forts où les revendications de chacun se rejoignent.

Ce sont les principaux points d'enseignement qu'il faut tirer aujourd'hui et qu'il faut travailler.

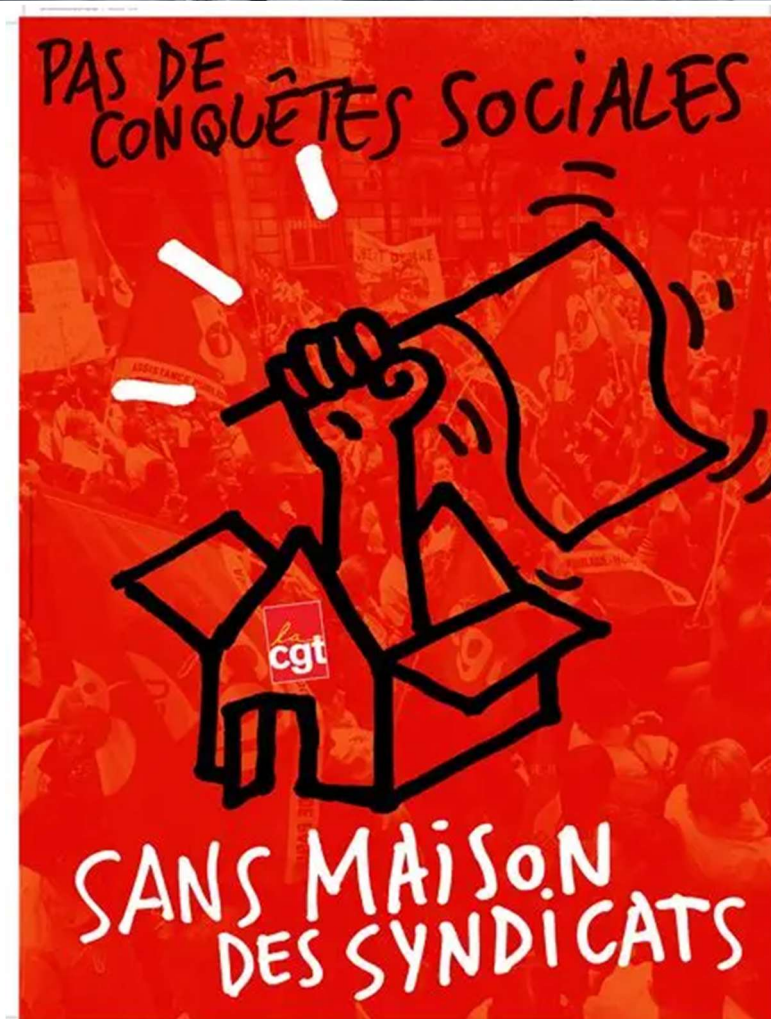
Pour remotiver, nous ne devons pas oublier de valoriser chaque victoire pour aider à dépasser les doutes sur l'action collective. Des luttes gagnantes, du travail que l'on peut valoriser, il y en a au quotidien dans les entreprises. Chaque militant doit s'en emparer.

La CGT offre de l'espoir aux salariés. Il faut garder une culture de la gagne, car les travailleurs attendent beaucoup de nous.

Pour gagner nous avons besoin de plus de syndicats et de syndiqués et notre travail de renforcement a tout son sens dans ce contexte, ainsi que les journées d'étude ou formations sur la démarche revendicative de la CGT déployées sur le département.

Il a été aussi acté de renforcer les liens entre les structures de la CGT dans le processus de lutte, notamment par l'échange d'informations, sur l'état des luttes, les revendications.

L'objectif est de lutter efficacement, en nous renforçant, en formant les militants et les syndiqués, pour faire front commun en liant les revendications professionnelles aux revendications interprofessionnelles.



Rapport financier

2023 – 2024 – 2025

Depuis la loi du 20 août 2008 dite de « modernisations sociale », les organisations syndicales sont tenues à la transparence financière sous peine de perdre leur représentativité. Elle impose aux organisations syndicales et à tout syndicat d'établir, de faire approuver et de publier leurs comptes annuels.

Compte tenu de ses ressources, l'Union Départementale est soumise à des obligations strictes de certification et de publicité formalisée. Ainsi, elle doit faire intervenir un expert-comptable qui dresse un bilan complet avec un compte de résultat et des annexes et désigner un commissaire aux comptes pour la certification annuelle.

Chaque année, le bureau de l'UD arrête les comptes et, après avis de la Commission Financière de Contrôle, la Commission Exécutive approuve les comptes et le rapport du commissaire aux comptes avant leur publication au journal officiel.

Cette démarche est contraignante car elle prend du temps et présente un coût financier mais elle nous permet d'être en règle et transparent.

Elle permet également de sécuriser notre organisation alors que les attaques contre la CGT augmentent et risquent malheureusement de s'accroître.

L'activité syndicale nécessite des dépenses et nous devons réfléchir collectivement à la meilleure politique financière pouvant nous aider à nous structurer, nous renforcer et créer le rapport de force afin de porter nos revendications.

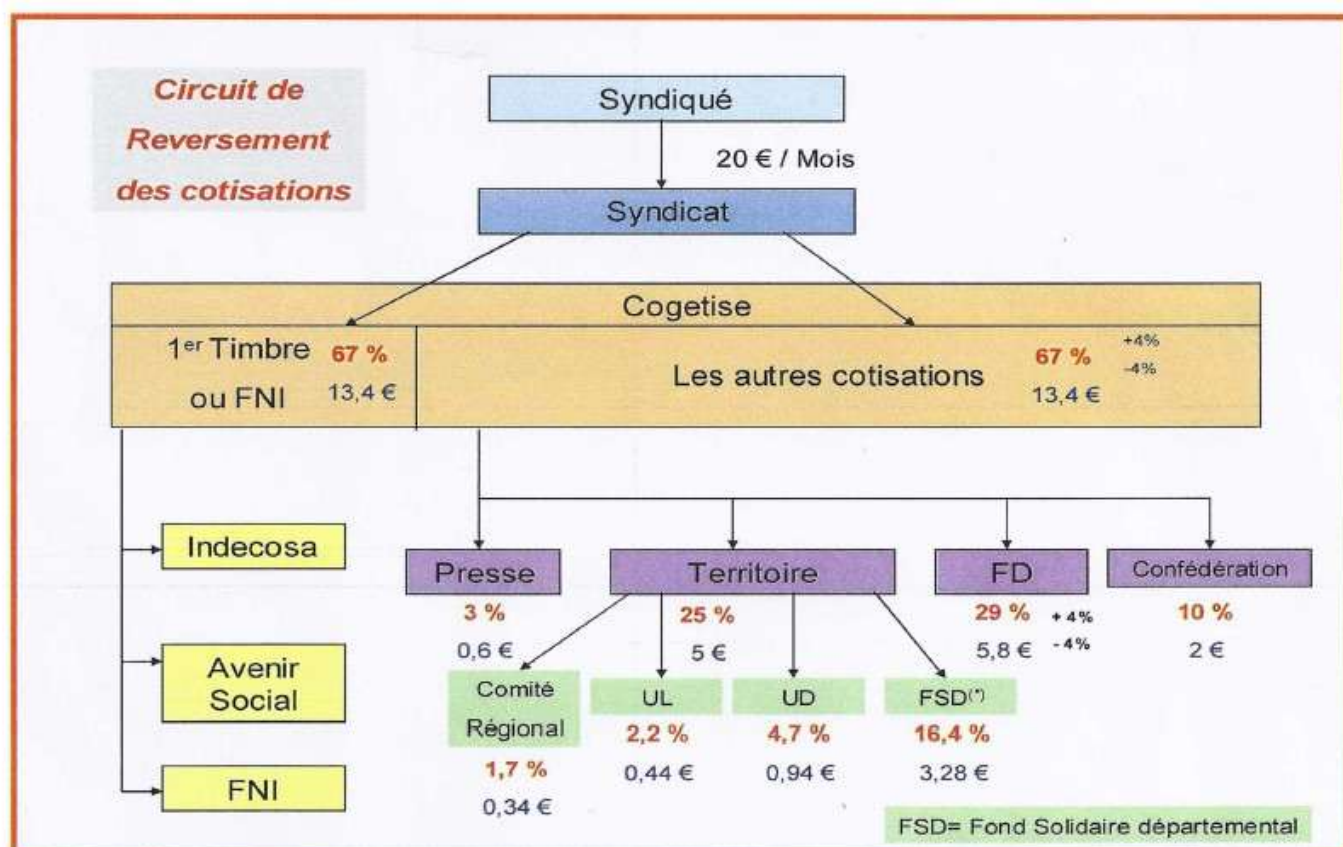
Les comptes de l'Union Départementale sont divisés en trois sous comptes :

- Le budget de fonctionnement ;
- Le Fond départemental de formation syndicale ;
- Le Fond solidaire départemental (FSD).

Les deux fonds sont gérés par l'Union Départementale sous la responsabilité d'un collectif de gestion regroupant les responsables à la politique financière des Unions Locales et de l'Union Départementale qui se réunit chaque année avant la validation des comptes.

Le budget de l'Union départementale dépend principalement des versements des cotisations.

Pour rappel, les 25% affectés au territoire sont répartis entre le Comité Régional (1,7%), les ULs (2,2% des cotisations versées par les syndiqués rattachés à l'UL), l'UD (4,7%) et le Fond de solidarité départemental (16,4%).



Le budget de fonctionnement

Ce budget permet le financement des dépenses courantes inhérentes à la vie syndicale et revendicative.

Ces dépenses sont maîtrisées et restent plutôt stables mais parallèlement les recettes ont tendance à diminuer (notamment sur 2025 mais une modification des règles comptables sera à prendre en compte).

Le montant reversé à travers COGETISE est en augmentation par rapport à la période précédente, notamment en 2023, sous l'effet conjugué d'une augmentation des adhésions suite à la lutte contre la réforme des retraites et à un meilleur reversement des syndicats en vue du Congrès confédéral.

Nous sommes passés de 6 509 syndiqués en 2022 à 6 667 en 2023 et 6 690 en 2024. Les

chiffres définitifs ne sont pas encore connus pour 2025, les reversements COGETISE étant clôturés fin novembre 2026.

Nos recettes dépendent largement des cotisations. Aussi, pour maintenir cet équilibre des comptes et renforcer les moyens de nos structures, il est primordial de travailler collectivement à la syndicalisation et à la cotisation à 1% à travers une meilleure qualité de vie syndicale.

Il nous faut garder les nouveaux syndiqués en les formant, en les impliquant, et poursuivre le travail de création de syndicats professionnels sur le département afin d'éviter leur isolement.

La continuité syndicale pour ceux qui partent à la retraite doit être portée dans les syndicats.

Il est également important de poursuivre nos efforts pour aller vers une plus grande

syndicalisation des ingénieurs, cadres et techniciens.

Il y a enfin un réel enjeu à présenter des listes lors des élections professionnelles pour que la CGT soit représentée dans le plus grand nombre d'entreprises et au sein de la Fonction publique.

Les syndicats doivent tous passer à la cotisation à 1%, c'est un principe d'égalité, chaque syndiqué cotise proportionnellement à ses revenus.

La cotisation n'est pas qu'un simple geste d'appartenance au syndicat, c'est surtout un geste de solidarité concret pour toutes les structures de la CGT et qui garantit son indépendance.

En 2024, la valeur moyenne du FNI sur le département était de 14,75€ (le SMIC net était de 1 426,30€ en novembre 2024), il reste donc encore du travail pour arriver au 1% dans tous les syndicats.

Une plus grande régularité des versements est nécessaire afin de mieux irriguer nos structures confédérales, fédérales et territoriales. On remarque toujours que des rattrapages s'effectuent surtout en lien avec les congrès et les mandaterments.

COGETISE, l'outil en ligne, permet ce paiement régulier par nos responsables à la politique financière.

Le COGITIEL V2 devrait bientôt être opérationnel et faciliter la gestion des syndiqués, le prélèvement et le reversement des cotisations.

Le budget du Fond Solidaire Départemental

Le FSD a été créé suite à une décision du Comité Général en 2006 permettant une solidarité entre les structures interprofessionnelles du département par la mutualisation de moyens financiers.

Il permet notamment de sécuriser le versement des salaires des secrétaires administratives des Unions locales de Pau et Bayonne et de l'Union

départementale, les détachements sur l'UD ainsi qu'un forfait versé aux UL pour les aider au paiement des fluides.

Comme pour le budget de fonctionnement, l'essentiel des recettes repose sur les cotisations syndicales.

Concernant les dépenses relatives à l'emploi des salariées, elles sont en baisse depuis 2023 suite au départ à la retraite d'une secrétaire administrative qui n'a pas été remplacée.

Actuellement, le FSD finance :

- une secrétaire administrative à temps complet sur l'UD ;

- deux secrétaires administratives à temps partiel (24h/semaine) sur les UL de Pau et Bayonne.

En ce qui concerne les détachements syndicaux, nous faisons prioritairement des demandes de moyens confédéralisés mais ces moyens diminuent en lien avec les résultats des élections professionnelles.

En 2023, 2024 et 2025, le FSD a financé :

- Le détachement à temps complet du Secrétaire Général. Ce détachement est désormais pris en charge par le Comité Régional Nouvelle Aquitaine depuis le 1^{er} mars 2025 et la désignation d'une nouvelle Secrétaire Générale.
- 80 jours par an pour le Responsable DLAJ départemental.

Il reste des incertitudes importantes sur les demandes de remboursement pour le détachement du Secrétaire Général qui oblige l'Union Départementale à provisionner les sommes qui pourraient être réclamées.

Le budget du Fond Départemental de Formation

Le Fond Départemental de Formation Syndicale permet d'assurer l'accès aux formations et journées d'étude pour tous les stagiaires par une prise en charge par l'UD.

La formation est fondamentale pour permettre aux syndiqués de s'impliquer et de participer à la vie des structures CGT mais également de prendre des responsabilités.

L'Union Départementale propose un large choix de formations :

- Pour être acteur tout au long de sa vie :
S'impliquer, Participer, Développer ...
- Pour être outillé à la responsabilité :
Formateur, Délégué syndical, Secrétaire général...
- Pour être outillé au mandat : CSE, CSSCT, Conseiller Prud'hommes, Conseiller du salarié...

La Confédération reverse une participation financière par stagiaire mais qui ne couvre pas l'entièreté des frais.

Le Conseil départemental verse chaque année une subvention de 3 000€ au titre de la formation.

L'essentiel du budget du fond de formation provient des formations payantes :

- Formations des élus CSE financées par le budget de fonctionnement du CSE ;

- Formations des élus CSSCT financées par les employeurs.

Or, ces formations sont régulièrement annulées, faute d'inscrits. Les syndiqués se forment auprès des Fédérations ou parfois même suivent des formations patronales ce qui pénalisent la formation départementale.

Par ailleurs, le recouvrement, géré par la Confédération, est parfois compliqué voire impossible. Chaque année certaines factures sont déclarées non recouvrables car prescrites.

Le principe de gratuité décidé par l'Union Départementale pourrait être remis en cause si les recettes diminuaient.

Il est donc important de pouvoir maintenir les formations payantes sur le département.

A l'heure où la CGT devient la cible de nombreuses attaques et face au péril de l'extrême droite, le respect de la transparence financière permet de sécuriser notre organisation.

Une bonne gestion de la politique financière permet de déployer des moyens sur le terrain pour l'action syndicale, la syndicalisation, les élections professionnelles, les formations et renforce notre organisation.

